

Séance du 11 Avril 2019

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Dix-Neuf, le onze avril, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le cinq avril deux mille dix-neuf par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : MM. **Olivier DAMEZ**, **Christophe JUAN**, **René LAGANTHE**, **Gisèle PAGES**, **Claudine ROLIN**, **Sylvie ASTRUC**, **Anne COUFFIGNAL**, **Christelle GENEVE**, **Ananda JOLY**, **Sylvanie COUTENS-LAURENT**, **Anthony LLEWELLYN**, **Denis TENEGAL**, **Cécile ALIBERT-BARRET**, **Georges BERNIAC**.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : **Dominique BASSEZ** par **Ananda JOLY**, **Valérie VERGNES** par **Denis TENEGAL**.

Excusé(es) : **Stéphan CAMOLESE**

Absent(es) : **Philippe DAURES**, **Garance MORGAIN**

La séance est ouverte ce jeudi onze avril à vingt heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance : Madame **PAGES Gisèle**

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2019 à l'unanimité.

Délibérations n° 2019/25 : approbation du Compte Administratif communal 2018

L'Adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit de voter le compte administratif concernant l'année 2018.

Celui-ci présente un résultat de clôture de 773 470.99 euros.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/26 : approbation du compte administratif assainissement 2018

Le compte administratif fait apparaître un résultat de clôture de 124 302.36 euros.

Accord à l'unanimité.

Séance du 11 Avril 2019

Délibération n° 2019/27 : affectation des résultats

Il est procédé à la présentation du budget communal par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement. Au vu de l'excédent constaté lors du vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire propose pour le budget communal d'affecter 100 000 euros en recettes de fonctionnement et 397 838.51 euros en recettes d'investissement.

En ce qui concerne le budget assainissement, Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement, soit 97 170.80 euros.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2019/28 : approbation du compte de gestion communal et assainissement

L'adjoint en charge des questions financières rappelle qu'il s'agit de valider le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur.

Accord à l'unanimité

Délibération n°2019/ 29 : vote des taux

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux. De ce fait, les pourcentages applicables sont les suivants :

Taxe d'habitation : 10.48 %
Taxe foncière bâti : 26.20 %
Taxe foncière non bâti : 64.81 %

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2019/30 : vote du budget primitif communal 2019

Le budget communal s'équilibre en section de fonctionnement à 2 084 415.96 euros et en section d'investissement à 1 811 400.53 euros.

Principaux investissements prévus en 2019 :

- Aménagement du chemin du moulin à vent,
- Eclairage du rond-point d'entrée de la commune,
- Aménagement du centre bourg (2ème phase),
- Construction de 4 logements sociaux,
- Réfection des églises

Accord à l'unanimité.

Séance du 11 Avril 2019

Délibération n° 2019/31 : vote du budget primitif assainissement 2019

Le budget assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 263 754 euros et en section d'investissement à 870 836.16 euros.

Principaux investissements prévus en 2019 :

- Travaux d'assainissement chemin du moulin à vent,
- Travaux suite à diagnostic assainissement

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/32 : vote des indemnités pour les élections européennes 2019

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour les élections européennes du 26 mai 2019 et, au vu des décrets en vigueur, les agents des collectivités territoriales qui participent à la préparation et au déroulement des élections perçoivent des indemnités pour travail supplémentaire.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2019/33 : signature d'une convention avec l'Association des Maires pour adhérer au service RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

L'élue en charge de ce dossier rappelle que le règlement européen entré en vigueur le 25 mai 2018 apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel. Aujourd'hui, l'association des Maires et des élus locaux du Tarn a décidé de mutualiser son expertise et ses moyens au service des collectivités pour la mise en application des nouvelles obligations légales. Il est donc proposé de signer une convention avec l'association des Maires et de la désigner comme déléguée de la protection des données pour la collectivité de Couffouleux.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2019/34 : constitution d'une servitude sur le chemin rural des Brugues Grandes

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de permettre à des administrés de la commune de profiter d'une portion d'un chemin rural pour leur usage et de le clôturer. Monsieur le Maire propose qu'une convention établissant une servitude au profit de ses habitants soit signée.

Accord à l'unanimité.

Séance du 11 Avril 2019

Délibération n° 2019/35 : modification des statuts du syndicat mixte d'alimentation en eau potable

Monsieur le Maire informe l'ensemble des élus qu'il convient de se prononcer sur les modifications des statuts du syndicat mixte d'alimentation en eau potable. Il en présente les motivations et précise que les délégués ont adopté ces modifications à l'unanimité.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/36 : signature d'une convention avec la communauté d'agglomération pour la mise à disposition de leur service juridique

Monsieur le Maire indique que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet propose de mettre à disposition l'expertise de ses services pour aider les communes qui le souhaiteraient à procéder au transfert de propriété par la rédaction d'actes en la forme administrative. Une convention doit de fait être signée.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/37 : validation d'un emprunt et d'une ligne de trésorerie dans le cadre de la construction de la station d'épuration

Monsieur le Maire indique qu'afin d'honorer les dernières dépenses liées à la station d'épuration, il est proposé de valider un emprunt de 200 000 euros sur 20 ans au taux de 1.67 % avec l'échéance constante au crédit agricole et d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2019/38 : acquisition de terrains au lieu-dit « La petite suisse »

Dans le cadre du futur aménagement de la petite suisse, Monsieur le Maire précise que plusieurs acquisitions de terrains s'avèrent indispensables.

Séance du 11 Avril 2019

Dpt	Commune	Section	N° de la Parcelle	Lieu-dit	Surface			propriétaire	prix
					Ha	A	ca		
81	Couffouleux	A	1350	Petite Suisse		17	89	Indivision MARTY	1€
81	Couffouleux	A	1361	Petite Suisse		3	20	Indivision MARTY	
81	Couffouleux	A	1259	Petite Suisse		3	96	Indivision MARTY	
81	Couffouleux	A	1277	Petite Suisse		1	43	Indivision MARTY	
81	Couffouleux	A	1282	Petite Suisse		3	29	GENIES Marc	1€
81	Couffouleux	A	1270	Petite Suisse		7	70	Indivision GARCIA-BOISSONNADE	1€
81	Couffouleux	A	1251	Petite Suisse		2	27	Indivision FAURE	1€
81	Couffouleux	A	1254	Petite Suisse		12	80	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1256	Petite Suisse		4	36	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1257	Petite Suisse		7	46	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1264	Petite Suisse		2	00	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1269	Petite Suisse		5	38	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1292	Petite Suisse		7	01	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1357	Petite Suisse		1	40	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1359	Petite Suisse		3	80	Indivision FAURE	
81	Couffouleux	A	1360	Petite Suisse		7	64	Indivision FAURE	

Séance du 11 Avril 2019

81	Couffouleux	A	1270	Petite Suisse		7	70	Indivision GARCIA- BOISSONNADE	1€
81	Couffouleux	A	1282	Petite Suisse		3	29	GENIES Marc	1€
81	Couffouleux	A	1241	Petite Suisse		3	60	BERNAD Corinne	1€
81	Couffouleux	A	1242	Petite Suisse		3	82	BERNAD Corinne	
81	Couffouleux	A	1243	Petite Suisse		1	90	BERNAD Corinne	
81	Couffouleux	A	253	Petite Suisse		9	00	CROUZAT Guy	1€
81	Couffouleux	A	1298	Petite Suisse		10	05	CROUZAT Guy	
81	Couffouleux	A	1253	Petite Suisse		39	90	Indivision CROUZAT	1€
81	Couffouleux	A	1249	Petite Suisse		15	00	BAILHE Pierre	1€
			Total				1ha 85a 85ca		10€

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/39 : subvention aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu plusieurs demandes de subventions depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

- le dojo de Rabastens 500 euros
- SARC Gymnastique rabastinoise..... 80 euros
- Joyeuse pétanque..... 180 euros
- Club moto couffoulésien..... 150 euros
- Avenir cycliste rabastinois..... 270 euros
- Veillées rabastinoises..... 200 euros
- Comité cantonal de la FNACA..... 110 euros

Accord à l'unanimité.

Séance du 11 Avril 2019

Délibération n° 2019/40 : demande auprès du crédit agricole de la mise en place d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire indique que suite à divers avenants relatifs à la construction de la station d'épuration, il convient de solliciter le crédit agricole pour le déblocage d'une ligne de trésorerie d'un montant de 400 000 euros pour une durée de 12 mois.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2019/41 : délégation de signature au Maire dans les conventions de servitude de passage avec ENEDIS.

Il s'agit d'une délibération qui annule et remplace celle prise le 13 décembre 2018 afin de rajouter que le 1^{er} Adjoint peut aussi signer lesdites conventions de servitude.

Accord à l'unanimité.

Point sur le CCASS :

Le repas des aînés a eu beaucoup de succès. 90 personnes étaient présentes. Cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine.

La séance est levée à 22 h 30.

Séance du 11 Avril 2019

Délibérations	THEME
DEL 2019/25	Approbation du compte administratif commune 2018
DEL 2019/26	Approbation du compte administratif assainissement 2018
DEL 2019/27	Affectation des résultats
DEL 2019/28	Approbation du compte de gestion communal et du compte de gestion assainissement
DEL 2019/29	Vote des taux 2019
DEL 2019/30	Vote du budget primitif commune 2019
DEL 2019/31	Vote du budget primitif assainissement 2019
DEL 2019/32	Indemnités élections européennes 2019
DEL 2019/33	Adhésion au service RGPD de l'association des Maires et des élus locaux du Tarn et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
DEL 2019/34	Constitution d'une servitude sur le chemin rural des Bruges Grandes
DEL 2019/35	Modification des statuts du Syndicat mixte d'alimentation en potable
DEL 2019/36	Constitution d'une convention avec la communauté d'agglomération permettant l'acquisition de parcelles à « la Petite Suisse » par la rédaction d'actes en la forme administrative
DEL 2019/37	Emprunt du Conseil Municipal
DEL 2019/38	Acquisition de terrains au lieu-dit « la petite Suisse »
DEL 2019/39	Subventions aux associations
DEL 2019/40	Demande auprès du crédit agricole de la mise en place d'une ligne de trésorerie
DEL 2019/41	Délégation de signature au Maire dans les conventions de servitude avec ENEDIS.

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2019.

Le Maire,

Séance du 11 Avril 2019

NOMS PRENOMS	ET	SIGNATURE	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
ALBERT-BARRET Cécile			LAGANTHE René	
ASTRUC Sylvie			COUTENS-LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique			LLEWELLYN Anthony	
BERNIAC Georges			MORGAIN Garance	
CAMOLESE Stéphan			PAGES Gisèle	
COUFFIGNAL Anne			ROLIN Claudine	
DAMEZ Olivier			TENEGAL Denis	
DAURES Philippe			VERGNES Valérie	
GENEVE Christelle				
JOLY Ananda				
JUAN Christophe				